

Ecocide au Sahara touareg

Hèlène Claudot-Hawad

▶ To cite this version:

Hèlène Claudot-Hawad. Ecocide au Sahara touareg. Tamazgha, 2022, http://tamazgha.fr/Ecocide-au-Sahara-touareg.html. hal-04683093

HAL Id: hal-04683093 https://hal.science/hal-04683093v1

Submitted on 1 Sep 2024

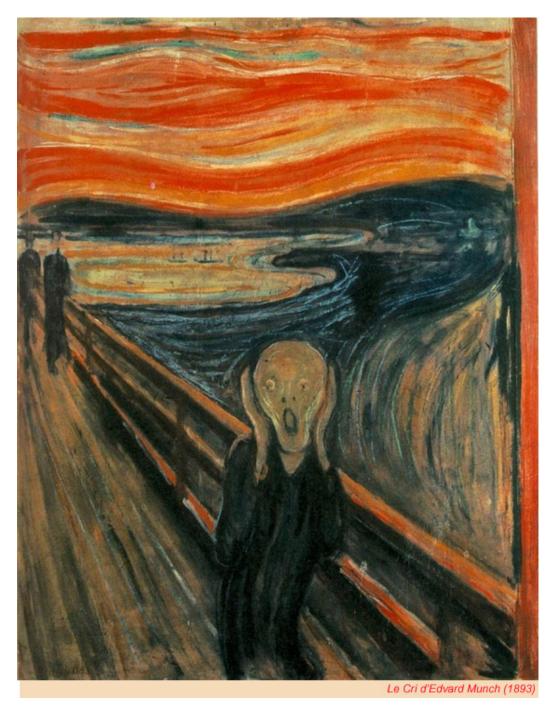
HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers. L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Écocide au Sahara touareg - TAMAZGHA

http://tamazgha.fr/Ecocide-au-Sahara-touareg.html

« Ils ont ruminé toutes les sèves de la terre / et la pauvre humanité est restée assoiffée / affamée, gueule ouverte comme un corbeau / perdu dans les pierres » (Hawad, *Caravane de la soif*, Edisud, 1985, p. 90)



Au nord du Niger, sur les terres pastorales des Touaregs de l'Aïr, s'étale un paysage ravagé. Le sol est retourné, des amoncellements de roches gisent autour d'un vaste périmètre creusé et poussiéreux, la végétation et les arbres ont disparu, des engins de terrassement se profilent au loin, des barrières en fil de fer signalent une zone interdite. Tournant le dos aux terres bouleversées, une petite foule se presse, en ce 5

novembre, encadrée par des militaires en armes. Un lourd fauteuil vide, insolite avec son velours bleu et ses dorures ostentatoires, trône dans un coin, à côté d'un générateur d'électricité et d'un bidon de fioul. Des manifestants touaregs brandissent une large banderole : la société civile réclame la publication de l'étude radiologique (point zéro), la mise en œuvre du développement durable pour la région, le recrutement local, la démission d'un chargé de projet nigérien qui a déjà sévi à Arlit. Les officiels, appelés « excellences » par les orateurs qui se succèdent au micro, sont installés sur leurs fauteuils dorés abrités du soleil par une grande tente. Les tuniques étroites à la mode soulignent avantageusement les ventres proéminents qui au Niger sont une marque de pouvoir et d'opulence. Les discours, les promesses et les félicitations s'enchaînent. Un responsable local ose regretter la « contamination de la flore, de la faune locale ainsi que de la nappe phréatique » par l'activité minière, mais aussitôt après sa petite audace, il déclare accueillir avec joie l'inauguration de cette mine d'uranium baptisée « Dasa », un nom étranger au lieu, par la société canadienne SOMIDA (Société minière de Dasa), filiale de Global Atomic Corporation. Le premier tir de dynamite est lancé, dégageant un immense nuage de fumée et de poussière qui envahit l'horizon. Une troupe d'hommes voilés cravachant leurs méharis défile en compagnie de femmes montées sur des ânes marchant au trot. Seule force de rejet de la situation, un chameau refuse obstinément d'avancer. Le spectacle, qui perpétue le goût colonial pour l'exotisme des dominés, se déroule dans le décor lugubre d'une terre sens dessus dessous. Il faut rajouter que les cavaliers qui paradent ont reçu un petit pécule.

Mais il y a les grands absents, c'est-à-dire la majorité des habitants touaregs de ce territoire marqué de leurs traces : ceux qui ont refusé la mascarade, ceux qui ne veulent à aucun prix cautionner cette fête sinistre de l'annexion et de la destruction de leurs terres, de leurs ressources végétales, animales et hydrauliques, de leur vie [1].



Nous sommes en plein cœur de la vallée de Tagaza, dont les riches ressources pastorales ont été préservées depuis des siècles par la stricte gestion nomade des terres. Comme l'expriment les Touaregs, voici un véritable tourne-tête, un hiatus vertigineux entre deux réalités.

D'un côté, la publicité autour des programmes de l'Union Européenne partenaire du Niger, censés « accroître la résilience des communautés et des écosystèmes » et « Soutenir la transition vers une économie verte » selon l'article publié ce 8 décembre par l'Union européenne au Niger à l'occasion de la Conférence des Nations Unies sur la Biodiversité COP15 (Montréal, 7-19 décembre 2022) [2]. De l'autre côté, une réalité écocidaire : la destruction totale des ressources pastorales des Touaregs de l'Aïr dans la zone nourricière la plus importante et la plus dense de cette région. Sans que la population n'ait été consultée ni avertie des risques de pollution encourus, les chantiers d'extraction de l'uranium s'intensifient au Niger.

Cinquante ans de saccages miniers au détriment des Touaregs

Depuis un demi-siècle, des milliers d'hectares ont été ravagés – et continuent de l'être en dépit des menaces qui pèsent sur la planète – autour des mines d'uranium dont la présence se concentre dans la région d'Agadez, à près de 1000 km de la capitale du Niger [3]. De nombreux permis de prospection et d'exploitation de l'uranium, dont le nombre exact n'est pas divulgué, ont été accordés par les autorités de Niamey dans cette région où la population rurale est privée des infrastructures les plus élémentaires (centres de santé, équipements en eau potable, écoles, routes, transport, sécurité).

La mine d'Arlit (*Aghli* en touareg), active depuis 1969, est une exploitation à ciel ouvert qui a produit <u>70 000 tonnes d'uranium cumulées jusqu'en 2019</u>. A 15 kilomètres, la mine souterraine d'Akouta créée en 1974 est l'une des plus grandes au monde avec ses 291 km de galeries et l'extraction de 75000 t de minerai. À proximité de la mine, une usine de traitement du minerai (1500 t par an) pompe des millions de mètres cube d'eau dans la nappe fossile de Ti-n-Taghat, la polluant et la menant à épuisement, alors qu'il s'agit d'une ressource vitale de la population locale. A 10 km au sud-est d'Arlit, à Madawela – ancien site du Commissariat à l'Energie Atomique de la France –, le groupe canadien GoviEx a posé en 2019 la première pierre de son complexe minier qui annexe une superficie de plus de 243 km².



Si certaines mines ne sont plus en activité, leur nuisance polluante se poursuit. A cinq kilomètres au Sudouest d'Arlit, la mine d'Akokan, exploitée depuis 1974 (70 000 t) par la Cominak, filiale d'Areva, a été fermée en mars 2021. Une ville de plus de 100 000 habitants s'est créée autour de ces activités minières.

La mine d'Azelik (*Azeleg*) dont l'activité extractive a débuté en 2011 est située à 80 km au nord de la commune d'In Gall et à 150 km à vol d'oiseau au sud-ouest d'Arlit. Elle a été laissée à l'abandon il y a près de quatre ans, par la SOMINA, filiale de la société chinoise SINO-URANIUM, sans qu'aucun enfouissement des éléments contaminés n'ait été pratiqué. Les Touaregs ont raconté comment les exploitants de cette mine leur ont confisqué *manu militari* l'accès à leur propre puits pastoral. La compagnie a par ailleurs détruit, sans aucune réaction des autorités nigériennes ni internationales, les vestiges d'une ville commerciale médiévale très importante pour l'histoire du commerce transsaharien, jouxtant d'autres cités anciennes comme Teguidda-n-Tisemt, célèbres pour leurs productions de sel et de cuivre. Les salines encore accessibles sont exploitées jusqu'à aujourd'hui par les Touaregs.



Le futur s'annonce très sombre pour les Touaregs. Après le choix du nucléaire par le gouvernement français, l'entreprise minière Orano Mining – issue de la filiation industrielle française Areva, Cogema, CEA (Commissariat à l'Energie Atomique) – va reprendre son ambitieux projet de « la plus grande mine d'uranium à ciel ouvert d'Afrique occidentale » sur le site d'Imouraghen, à 80 km au sud d'Arlit. Pour l'extraction et le lavage de l'uranium, les acides polluent la nappe et les ressources naturelles si intensément qu'il serait envisagé, selon des informations locales, de déporter les habitants nomades hors de chez eux, à plusieurs centaines de km à la ronde de la mine.

Ajoutons que pour fournir l'électricité utile aux usines d'extraction et de traitement de l'uranium, c'est le charbon de Tchirozérine, mine à ciel ouvert exploitée par la compagnie nigérienne Sonichar, à 120 km d'Agadez sur la route d'Arlit, qui sert à alimenter la centrale thermique située à 2 km de la mine. Les mesures effectuées par la CRIIRAD en 2009 montrent que l'eau d'exhaure de la mine, évacuée sans précaution aux alentours, est chargée en métaux et sulfates, la rendant impropre à la consommation animale et humaine. Une forte pollution est également due au rejet des poussières de charbon dont la pellicule noirâtre envahit les eaux des puits et des sources à des centaines de kilomètres à l'ouest jusqu'à la Tamesna. En plus de ces contaminations, l'eau est surexploitée alors qu'elle est un bien à préserver dans ces régions arides. Le gigantisme de la consommation de Sonichar conduit à puiser cette ressource précieuse dans la nappe phréatique d'Anou Araghen. L'extractivisme minier menace l'avenir de la

population en s'appropriant l'eau, bien commun pourtant vital.



Derrière l'uranium, la destruction de l'économie verte des Touaregs

Aujourd'hui, c'est à 120 km d'Arlit, sur la route d'Agadez, que les travaux de construction de la mine de Tagaza ont été officiellement inaugurés. Pour la prospection, des injections de produits chimiques ont déjà pollué la nappe qui sort des forages nombreux et non obstrués creusés par les exploitants, ce qui a provoqué la mort des animaux qui ont bu cette eau empoisonnée.

L'Etude d'Impact Environnemental et Social concernant cette nouvelle mine baptisée « Gasa » par l'exploitant donne des indications sur ce qui attend les habitants. La société minière impliquée, Global Atomic Corporation, est de droit canadien. Installée depuis 2007 au Niger, elle déclare avoir « contribué de manière significative au développement local en finançant des actions au bénéfice des populations riveraines de ses sites d'exploration. Les fonds investis dans ces actions (réalisations et réhabilitation d'ouvrages hydrauliques et dons de vivres) à l'endroit de plusieurs communes rurales, des villages et des campements nomades s'élèvent à plusieurs dizaines de millions de Francs CFA » (p. 13). Des millions qui, selon les témoignages recueillis, n'ont jamais été utilisés au bénéfice de la population. Où se sont-ils volatilisés ? Où sont passés les dons de vivres ? Quels sont les puits réhabilités ? Lesquels ont été créés ?

Le rapport dominé par l'idéologie sédentaire fait une impasse totale sur les possesseurs ancestraux de ce territoire qui sont des confédérations touarègues parfaitement identifiées dont les marques territoriales sont partout visibles. Seuls les villages apparaissent ici dotés de droits fonciers. Quoiqu'il en soit, une précision garantit l'irrecevabilité de toute revendication de terres car « l'État a le droit d'exproprier des terres où un intérêt public a été établi, de réglementer l'utilisation des terres pour les besoins de développement urbain ou rural et, lorsque l'intérêt public le justifie, d'établir des servitudes » (p. 19).

Dans ce rapport, les considérations sur les activités socio-économiques locales sont caricaturales. Elles révèlent une méconnaissance totale de la région (dont pas un nom de lieu ni de groupe social n'est d'ailleurs correctement noté) et se contentent de brandir le schéma évolutionniste ancien qui voit dans le pastoralisme nomade une activité archaïque et méprisable : « *L'élevage reste extensif et contemplatif, au point de donner l'impression à l'observateur que ce sont finalement les troupeaux qui possèdent les éleveurs et non l'inverse* » (p. 88). De même l'artisanat touareg qui depuis des siècles rayonne dans toute l'Afrique de l'Ouest et s'exporte aujourd'hui dans le monde entier est ici défini comme « utilitaire et peu

développé à la vente car il y peu ou pas de débouchés ». Le manque de sérieux de ce rapport est effarant.



Sur la détérioration du milieu biophysique, il y a de quoi s'inquiéter puisque l'impact annoncé est clairement « négatif et de forte intensité » sur la qualité de l'air, sur la végétation et sur les eaux souterraines. Le captage à grande échelle des nappes aquifères concerne « principalement la nappe de la formation géologique du Téloua et accessoirement celle du Tchirozérine ... Les programmes hydrogéologiques exécutés sur le permis ont également mis en évidence la possibilité d'exploiter d'autres aquifères comme le Guézouman et le Tarat » (p. 37). Comme le rapport le signale : « le fonctionnement des nappes peut être perturbé de façon significative (abaissement du niveau piézométrique dans les galeries d'extraction du fait de l'exhaure, dénoyage des roches etc.), avec répercussions sur les puits et forages alentours » (p. 136). Ce sont donc toutes les ressources en eau de l'Aïr qui seront pompées et polluées au détriment de la population.

Des impacts décrétés d'intensité « moyenne » atteindront également le sol, l'ambiance sonore, le paysage, les eaux de surface et la faune. Pour les rédacteurs de ce rapport, ces atteintes à l'environnement seraient finalement compensées par des impacts positifs sur l'emploi et le revenu ainsi que sur l'économie locale. Mais ce sera clairement négatif du côté de la sécurité, de la santé (entre autres avec « l'inhalation du radon, l'ingestion des radionucléides et l'exposition aux radiations », p. 139), et en ce qui concerne « la population et les changements communautaires » avec l'arrivée massive de travailleurs recrutés hors de la région. Quant au « patrimoine archéologique et culturel », il est jugé « faible » car les rédacteurs ignorent tout de la richesse culturelle exceptionnelle de cette aire civilisationnelle où ils n'ont discerné que « quelques cimetières » (p. 24). Pourtant, en contradiction avec cette allégation, quelques dizaines de pages plus loin, un changement de cap est opéré pour vanter les gains touristiques à venir : « la zone du projet dispose de potentialités archéologiques et culturelles locales riches et variées qui lui confère un très riche répertoire dans le domaine de prestations de service en matière de tourisme » (p. 89). Comprenne qui pourra. Dans ces supputations lucratives, les producteurs de ces richesses culturelles sont

quant à eux complètement ignorés et n'ont pas leur mot à dire.

Cette Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) a été produite par le Groupe nigérien "ART&GENIE". Suite à ce rapport, le ministre en charge de l'environnement a délivré un certificat de conformité environnementale, dotant de légitimité ce projet écocidaire.



Privés de leurs terres et de leurs ressources vitales, privés de leurs lieux sacrés, privés de la mobilité nécessaire à la préservation des ressources rares et fragiles de leur écosystème aride, que deviendront les nomades touaregs qui jusqu'ici subviennent à leurs besoins sans jamais recevoir aucune aide de l'Etat ? Vont-ils s'exiler ? Vont-ils protester ? Vont-ils se soulever ? Dans l'immédiat, un récent phénomène préoccupe ces derniers : différents individus armés provenant du Mali voisin commencent à s'installer sur leur territoire en creusant des puits, cela sous le regard conciliant des autorités. Quel rapport entretient ce fait avec les appétits miniers des multinationales et avec les dividendes à venir qu'empocheront leurs facilitateurs au Niger ? C'est une question qui mérite d'être posée car l'insécurité et l'instauration de la terreur chez des populations vulnérables, contraintes finalement de fuir leurs terres, semble s'installer systématiquement dans les zones à fort potentiel minéral. Une coïncidence dérangeante à interroger plus avant.

Hélène Claudot-Hawad et Collectif Hommes & Terres Nomades 19 décembre 2022